



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/8257  
22 novembre 1967  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 NOVEMBRE 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME-UNI

Dans sa lettre datée du 17 novembre 1967 et qui a été distribuée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/8249, le Chargé d'affaires du Yémen se plaint de trois violations de l'espace aérien de la République arabe du Yémen par des appareils britanniques, qui auraient eu lieu entre le 7 et le 9 novembre 1967. Le Chargé d'affaires du Yémen prétend, en outre, que les appareils britanniques ont ouvert le feu.

Les plaintes du Yémen ont été communiquées à mon gouvernement, qui a fait procéder à une enquête approfondie. Je suis heureux de pouvoir dire que, comme cela a déjà été le cas pour de nombreuses allégations similaires, ces accusations sont sans fondement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

(Signé) CARADON

-----